

Prambanan: balade au coeur de l'hindouisme javanais



Jours:	1
Prix:	110 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	☆☆☆☆☆
🗺 Temples et archéologie 🗺 Culture	

Une brève introduction à l'hindouisme le temps d'une excursion d'environ 2h30. Destination finale **Prambanan**, le plus gros temple hindouiste toujours intact d'Indonésie. Grâce à la **protection de l'Unesco**, il est toujours possible d'admirer l'architecture et l'art impressionnants de cette religion grâce à l'ampleur de ses constructions qui datent du 9e siècle.

L'important tremblement de terre de 2006 aura modifié quelque peu son allure authentique mais la restauration poursuit son cours.

Tout au long de la marche nous prenons le temps d'observer la végétation et les villageois s'afférant à leurs besognes quotidiennes. Et nous accéderons à des points de vues magnifiques.

Points forts

- Visite du temple Prambanan, le plus grand sanctuaire hindouiste d'Indonésie
- Balade hors des sentiers battus
- Superbes panoramas sur le temple de Prambanan et le volcan Merapi

Jour 1. Autour de Prambanan



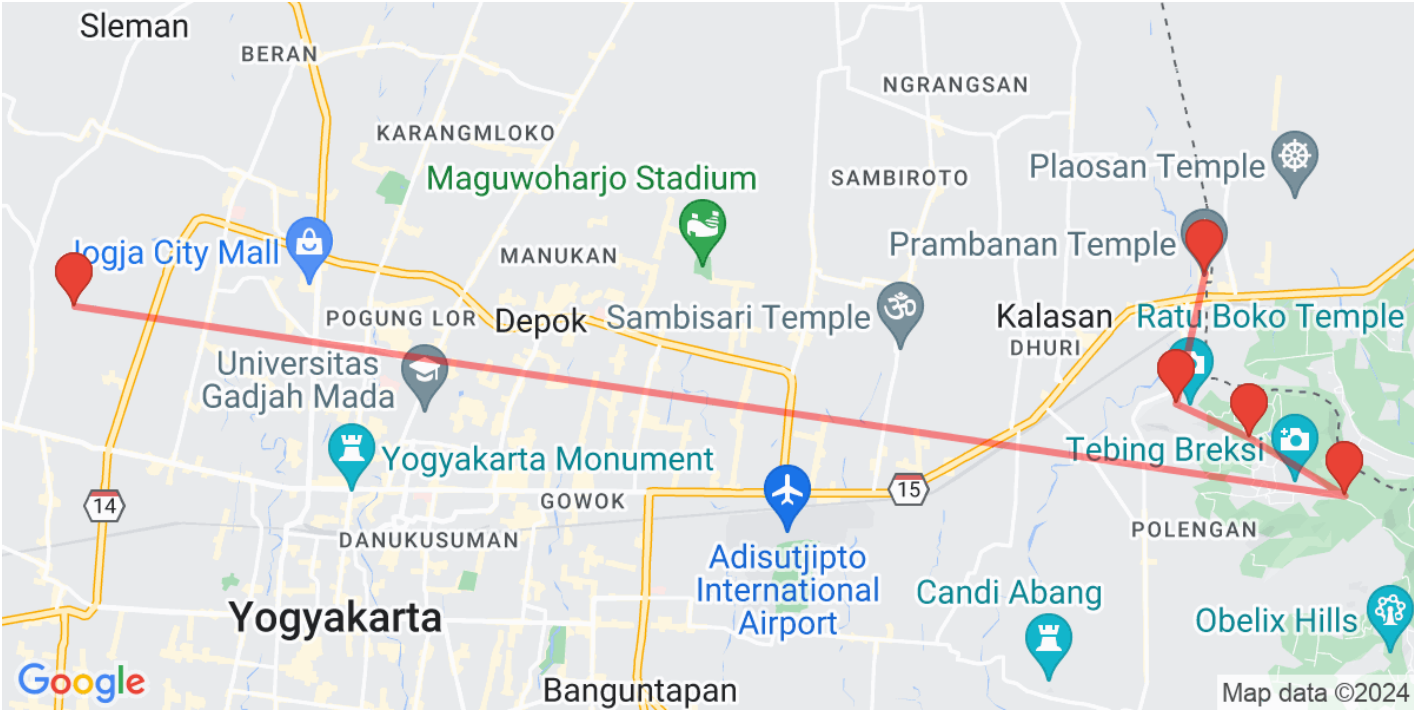
Yogyakarta 📍
🚗 - ⌚ 30m
Temple Candi Ijo 📍
- ⌚ 1h
Temple Barong 📍
- ⌚ 15m
Ratu Boko 📍
🚗 - ⌚ 15m
Temple de Prambanan 📍
Yogyakarta 📍

- Nous débutons la randonnée au temple Candi Ijo, environ 20 km au nord-est de Yogyakarta, où les ouvriers engagés par le gouvernement s'affèrent à sa restauration. On y retrouve un point de vue magnifique du temple Prambanan et de la ville de Yogyakarta. Nous marchons sous les arbres de teck, dans les sentiers de basalte, roche volcanique.
- De là, il faut une heure pour se rendre au temple Barong pour une superbe vue panoramique de la région. Nous traversons plusieurs petits villages de campagne de style typiquement javanais. Ce sentier permet de découvrir la vie quotidienne de ces Javanais toujours attentionnés à leurs récoltes.
- La marche se poursuit vers le temple de Ratu Boko, un énorme palais hindou du 9ème siècle où se trouvent la **Grande Place**, le crématorium et la salle d'audience. Depuis ce temple, nous jouissons d'un point de vue sans pareil sur trois géants de la région: les volcans Merapi, Merbabu et au loin, le non moins imposant Sumbing...
- Finalement, la descente mène jusqu'au village de Pereng où notre véhicule nous attend pour nous conduire vers ce temple mythique qu'est Prambanan. Nous partons ensuite visiter le complexe de temples de Prambanan et plus particulièrement Loro Jonggrang, temple somptueux de 47 mètres de haut dédié à la déesse Siva. Il est considéré comme le temple hindou le plus élégant et stupéfiant de l'île de Java.

🍴 Déjeuner

Warung (petit restaurant local)

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

1-1	2-2	3-3	4-4	5-8
160 EUR	130 EUR	120 EUR	110 EUR	1000 EUR

Vous pouvez **privatiser cette excursion aux dates de votre choix**, pour vous et vos compagnons de voyage uniquement. Pour un voyage privé, le tarif dépend alors du nombre de participants conformément à la grille tarifaire ci-dessous.

En haute saison, il est possible que nos guides francophones ne soient pas disponibles. Si vous souhaitez la garantie d'un encadrement par l'un de ceux-ci, nous recommandons une réservation précoce de ce circuit.

Inclus

- Guide Azimuth expérimenté et francophone
- Transferts en véhicule privé et climatisé
- Entrées de sites
- Le déjeuner
- Eau minérale & compléments alimentaires (fruits, biscuits...)
- (En haute saison, il est possible que nos guides francophones ne soient pas disponibles. Si vous souhaitez la garantie d'un encadrement par l'un de ceux-ci, nous recommandons une réservation précoce de ce circuit.)

Non inclus

- Assurance voyage & assistance
- Dépenses personnelles & pourboires
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « Inclus »

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.